territoire d'énergie

RENCONTRES DE L'ÉNERGIE 2026

LE SDE 03 – VOTRE OUTIL ÉNERGIE







LES ACHATS D'ÉNERGIE

LES ACHATS GROUPÉS DE GAZ

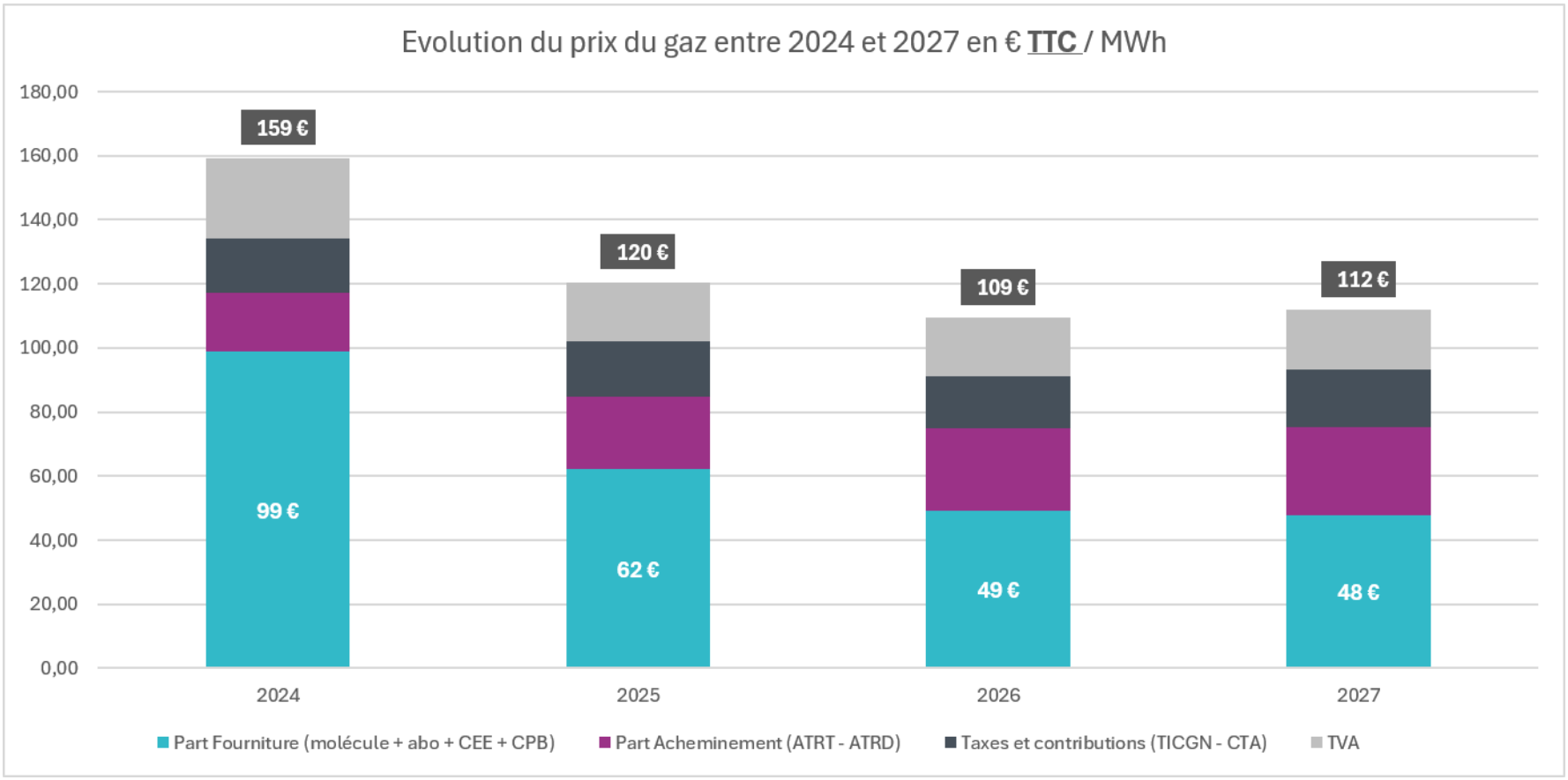

LES ACHATS GROUPÉS DE GAZ

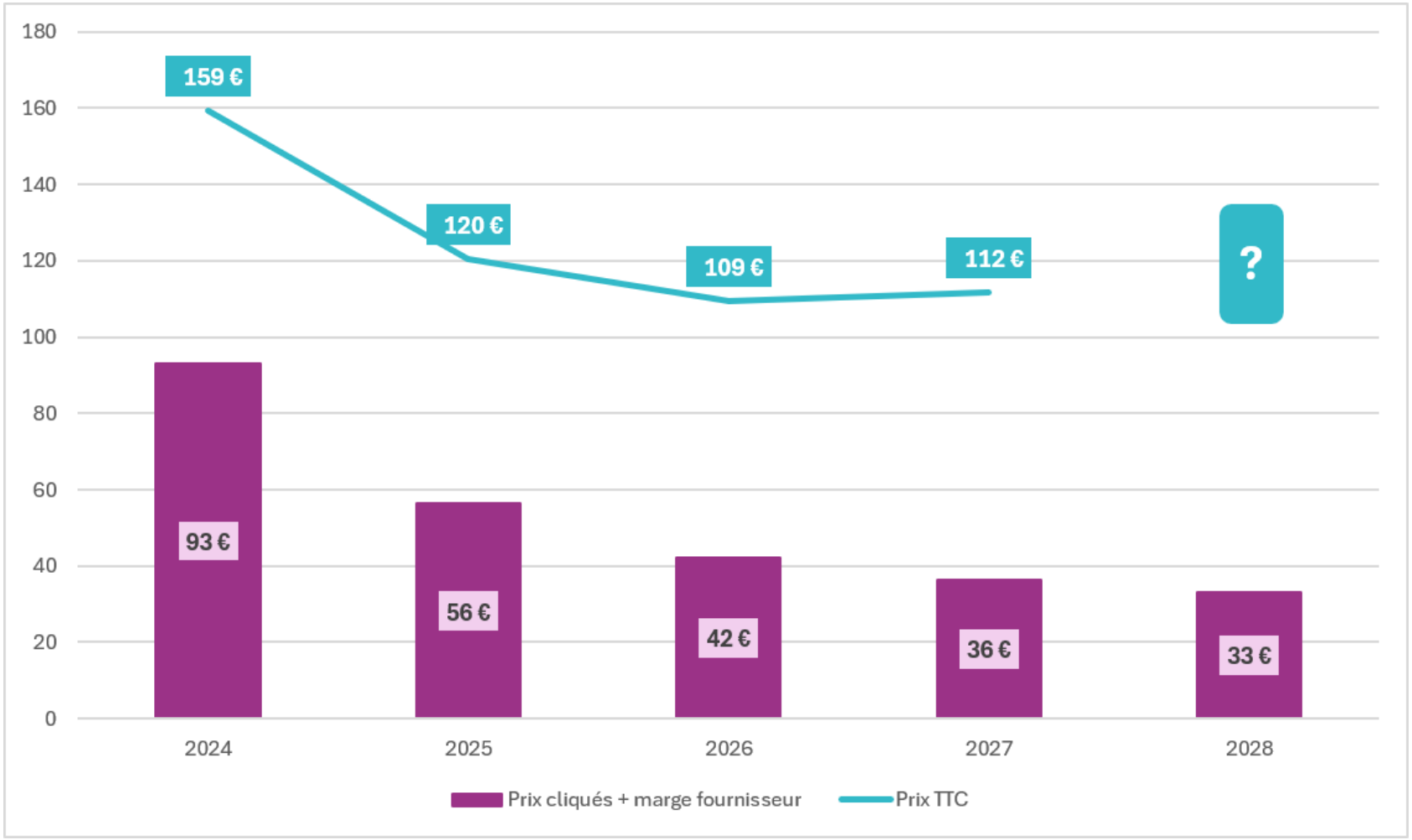

LES ACHATS GROUPÉS D'ÉLECTRICITÉ

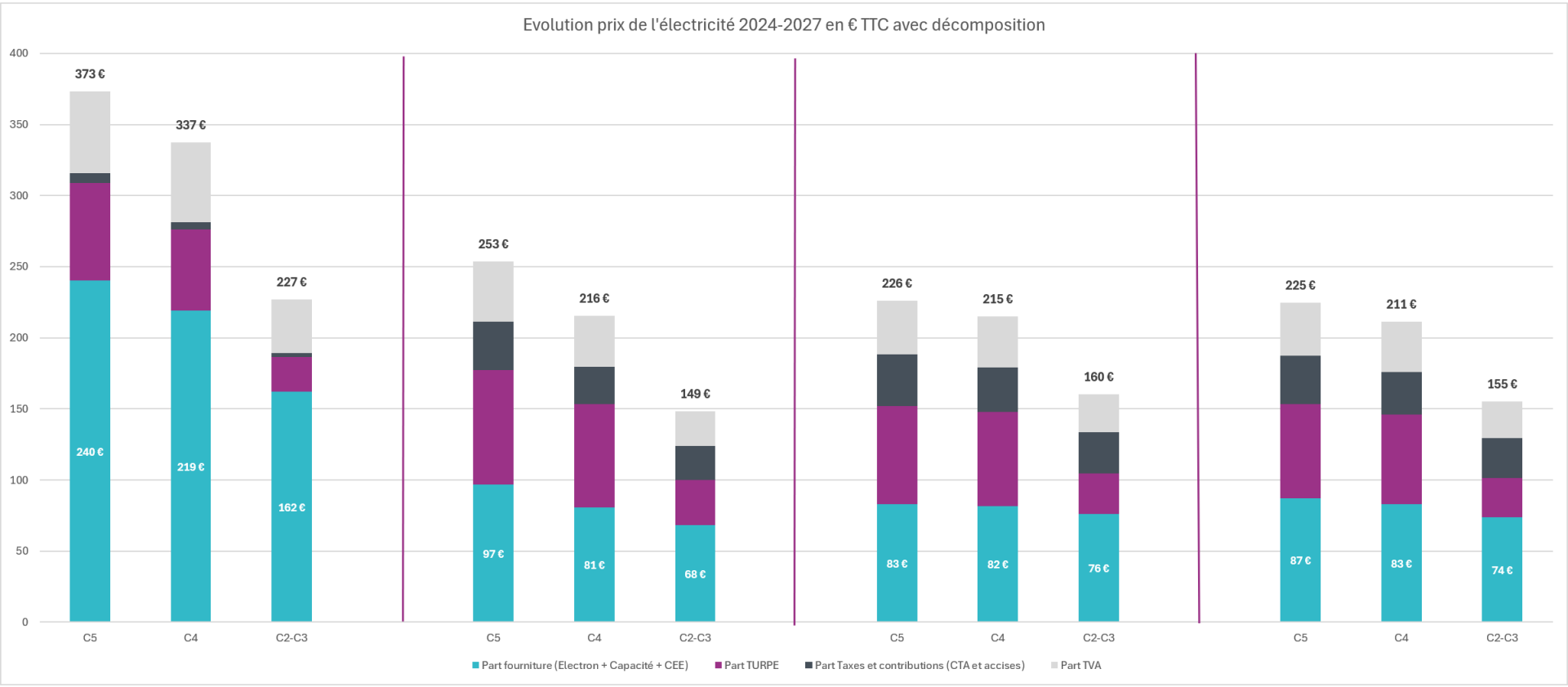

2024 | 2025 | 2026 | 2027

LES ACHATS GROUPÉS D'ÉLECTRICITÉ - EP

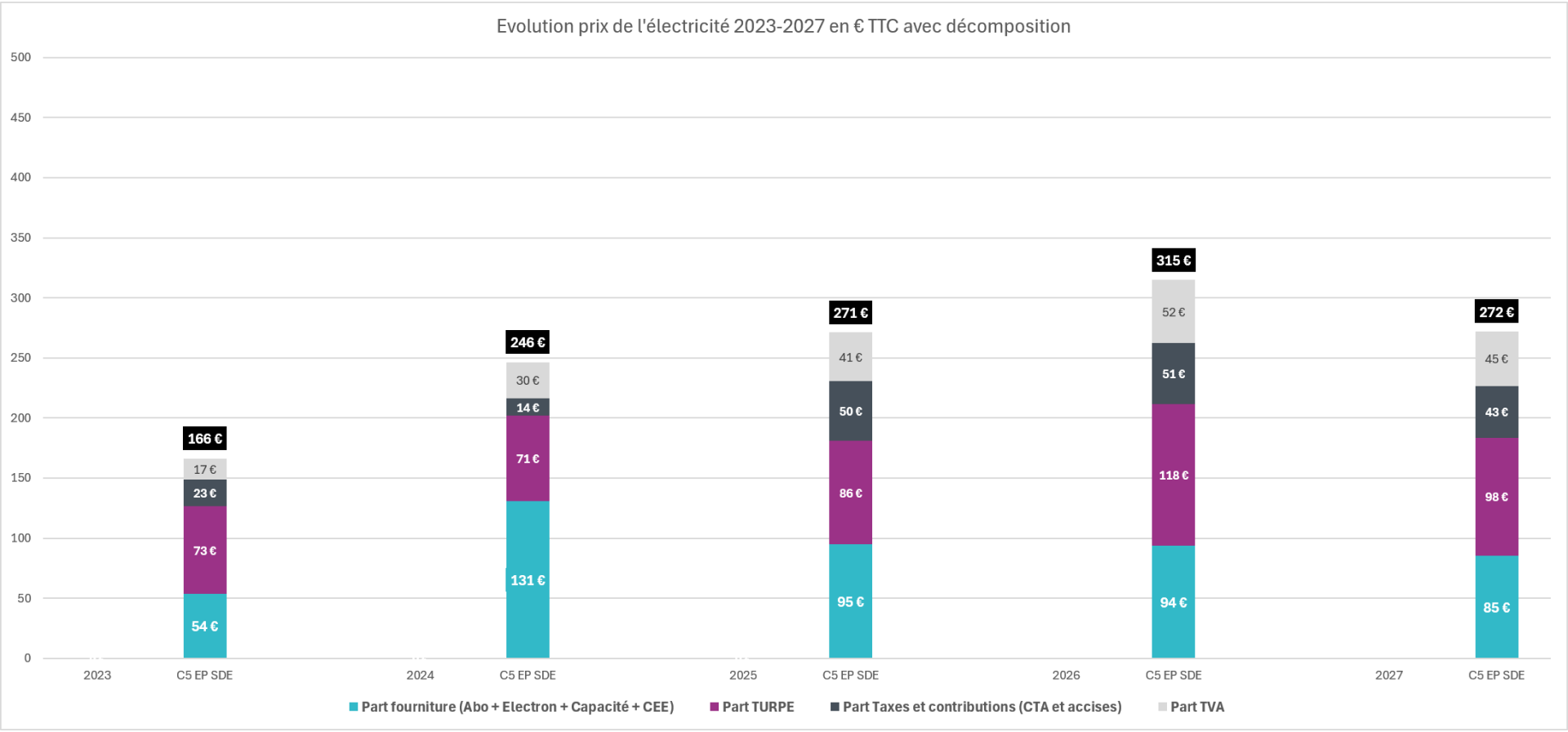



LES RÉSEAUX / ÉCLAIRAGE PUBLIC

LES RÉSEAUX

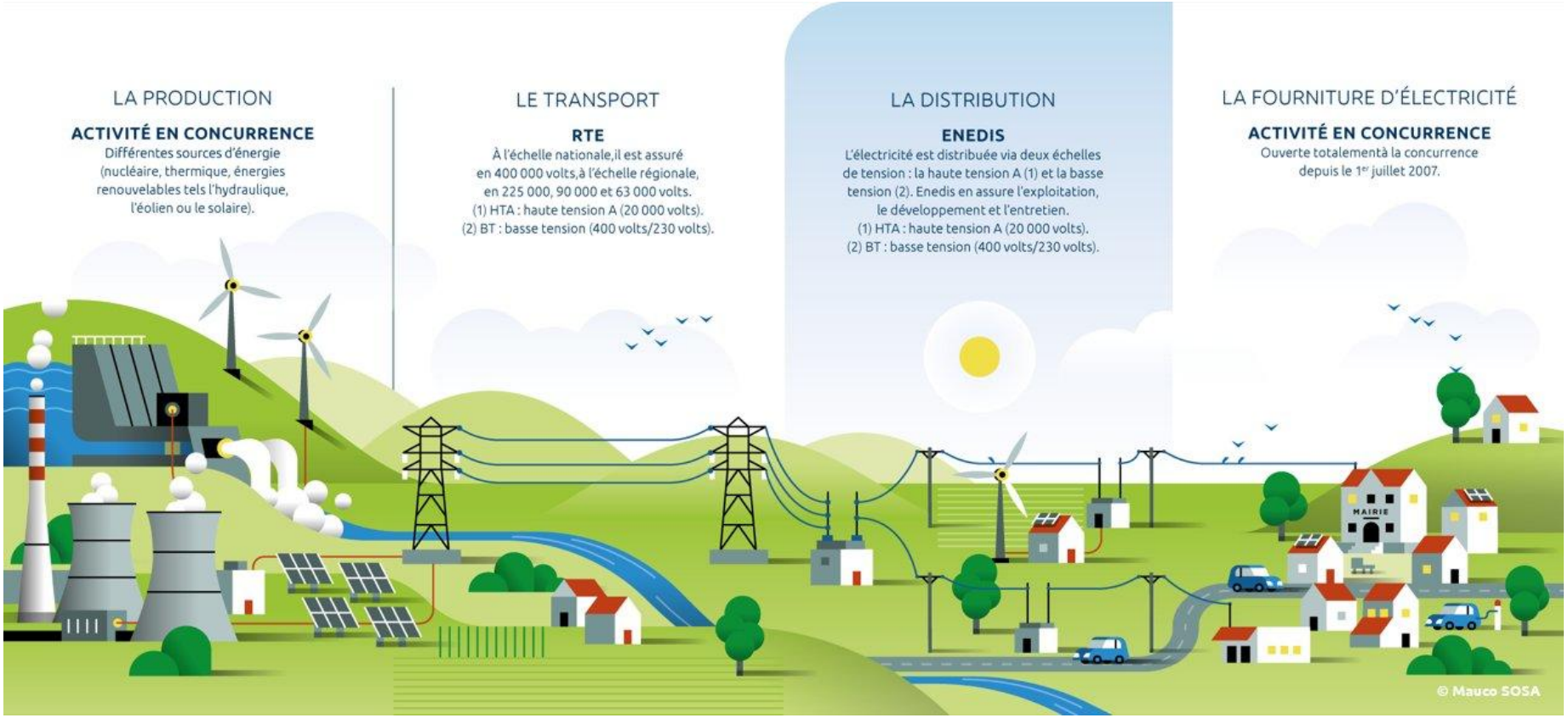
LA PRODUCTION
ACTIVITÉ EN CONCURRENCE
Différentes sources d'énergie (nucléaire, thermique, énergies renouvelables tels l'hydraulique, l'éolien ou le solaire).
LE TRANSPORT
RTE
À l'échelle nationale,il est assuré en 400 000 volts,à l'échelle régionale, en 225 000, 90 000 et 63 000 volts.
(1) HTA : haute tension A (20 000 volts).
(2) BT : basse tension (400 volts/230 volts).
LA DISTRIBUTION
ENEDIS
L'électricité est distribuée via deux échelles de tension : la haute tension A (1) et la basse tension (2). Enedis en assure l'exploitation, le développement et l'entretien.
(1) HTA : haute tension A (20 000 volts).
(2) BT : basse tension (400 volts/230 volts).
LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ
ACTIVITÉ EN CONCURRENCE
Ouverte totalementà la concurrence depuis le 1er juillet 2007.
MAIRIE
© Mauco SOSA

LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX



#01 LES RENFORCEMENTS ET SÉCURISATIONS

Travaux réalisés pour améliorer la qualité de la fourniture du réseau d'électricité existant lorsque les usagers subissent des problèmes d'alimentation tels que des baisses de tension, des coupures de fils ou tout autre danger.



#02 LES ENFOUISSEMENTS

Mise en souterrain des lignes électriques et autres réseaux existants (téléphoniques, éclairage public) pour répondre à deux préoccupations principales : limiter les risques de coupure liés aux intempéries et/ou embellir l'espace public en supprimant les supports disgracieux.



#03 LES EXTENSIONS

Prolongement d'une ligne électrique pour alimenter un particulier, des bâtiments communaux et communautaires, des lotissements, des agriculteurs, des artisans, ...

Il est conseillé aux collectivités ou particuliers qui ont un projet avec extension de réseau de contacter le SDE 03 dès que leur décision de travaux est prise et avant même le démarrage de ceux-ci. Les maîtres d'œuvre n'attirent pas suffisamment l'attention des maîtres d'ouvrage sur les raccordements au réseau et il n'est pas rare de constater des fins de travaux sans branchement.

RENFORCEMENT ET SÉCURISATION



Délais incompressibles pour une intervention à partir du moment où la demande est réceptionnée au SDE 03.

01. PRÉPIQUETAGE & ÉTUDES
Délai : 4 mois*

02. AUTORISATIONS (article 2)
Délai : 3 mois*

03. RÉALISATIONS DES TRAVAUX
Délai : 4 mois*

04. MISE EN SERVICE EN COORDINATION AVEC ENEDIS

05. RÉCEPTION DES TRAVAUX & CONTRÔLE DE CONFORMITÉ
Délai : 1 mois après la fin des travaux

* à partir du moment où la demande est réceptionnée au SDE 03.

FINANCEMENT : 0% à la charge de la commune

LES ENFOUISSEMENTS



FINANCEMENT : 30 % à la charge de la commune

- Via les cotisations - Sur le budget de fonctionnement
- L'année qui suit la réalisation des travaux

LES EXTENSIONS DE RÉSEAU





FINANCEMENT : 60 % à la charge du demandeur

- Via les cotisations - Sur le budget de fonctionnement
- L'année qui suit la réalisation des travaux

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

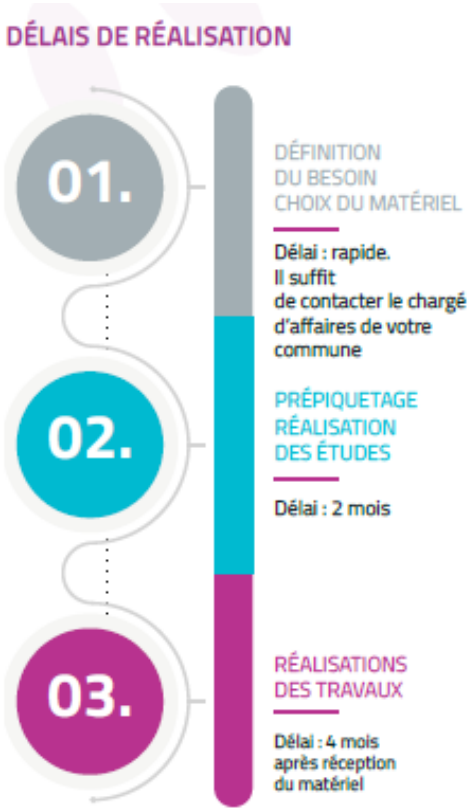

TYPES DE TRAVAUX :

- EP lié à enfouissement : 65% à la charge de la commune
- Ajout d'un nouvel EP : 75% à la charge de la commune
- Renouvellement de luminaire pour LED : 35% à la charge de la commune
- Renouvellement de réseau et candélabre : 50 % à la charge de la commune
- Sinistres : 0 % à la charge de la commune

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

ARRÊTÉS DE FONCTIONNEMENT :

- Le Maire fixe un arrêté pour le fonctionnement de l'éclairage public
- Il précise les horaires de coupure de l'éclairage
- Les horaires peuvent être modifiés une fois par an gratuitement
- Lors de manifestations, il est important de prévenir votre chargé d'affaires 3 semaines à l'avance si besoin de maintenir ou éteindre exceptionnellement l'éclairage



UTILISATION DE L'EP POUR LA VIDÉOSURVEILLANCE

- Modification installation EP pour installation caméra : **65 %** à la charge de la commune

- Convention signée entre le SDE 03 et la commune pour l'utilisation des infrastructures d'éclairage public

- Études au cas par cas, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre chargé d'affaire



LES SINISTRES

LA DÉCLARATION SUR SPRINT

1- Se connecter sur votre espace adhérent, rubrique Éclairage Public



2- Sélectionner le candélabre ou l'armoire concernée par le sinistre.



3 - Déclarer le sinistre en complétant le formulaire



1 - Un tiers est identifié

La Commune transmet au SDE 03 le constat amiable ou une reconnaissance en responsabilité du tiers en précisant l'identité et les coordonnées du tiers identifié.

Dans le cas ou un constat n'aurait pas été effectué, la Commune peut transmettre une déclaration de sinistre signée par le Maire et désignant l'auteur présumé des faits.
Joindre tous les justificatifs : permis de conduire, CNI, photos du matériel endommagé, du véhicule...
Les travaux sont alors commandés et financés par l'assureur du tiers responsable.

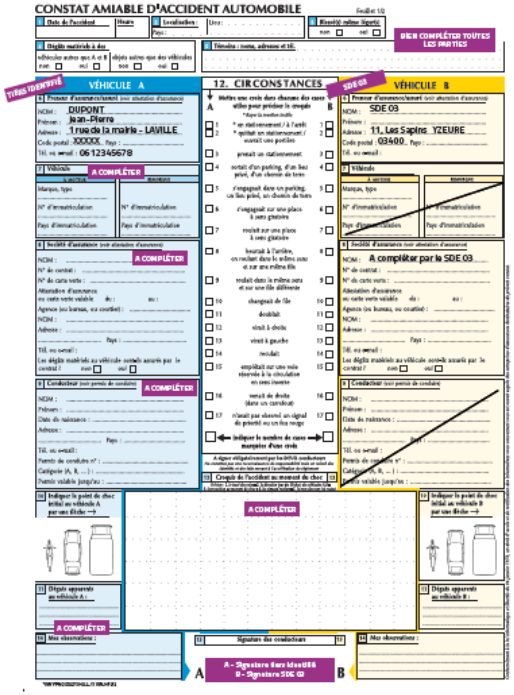

MÉMO

VOUS N'AVEZ PAS À SOUSCIRE UNE ASSURANCE POUR LE MOBILIER D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Bien compléter la partie A avec toutes les informations du tiers
- La partie B est complétée par le SDE 03
- Le constat doit ensuite être transmis le plus rapidement possible par mail à l'adresse :

laurence.rousset@sde03.fr

VOS CONTACTS

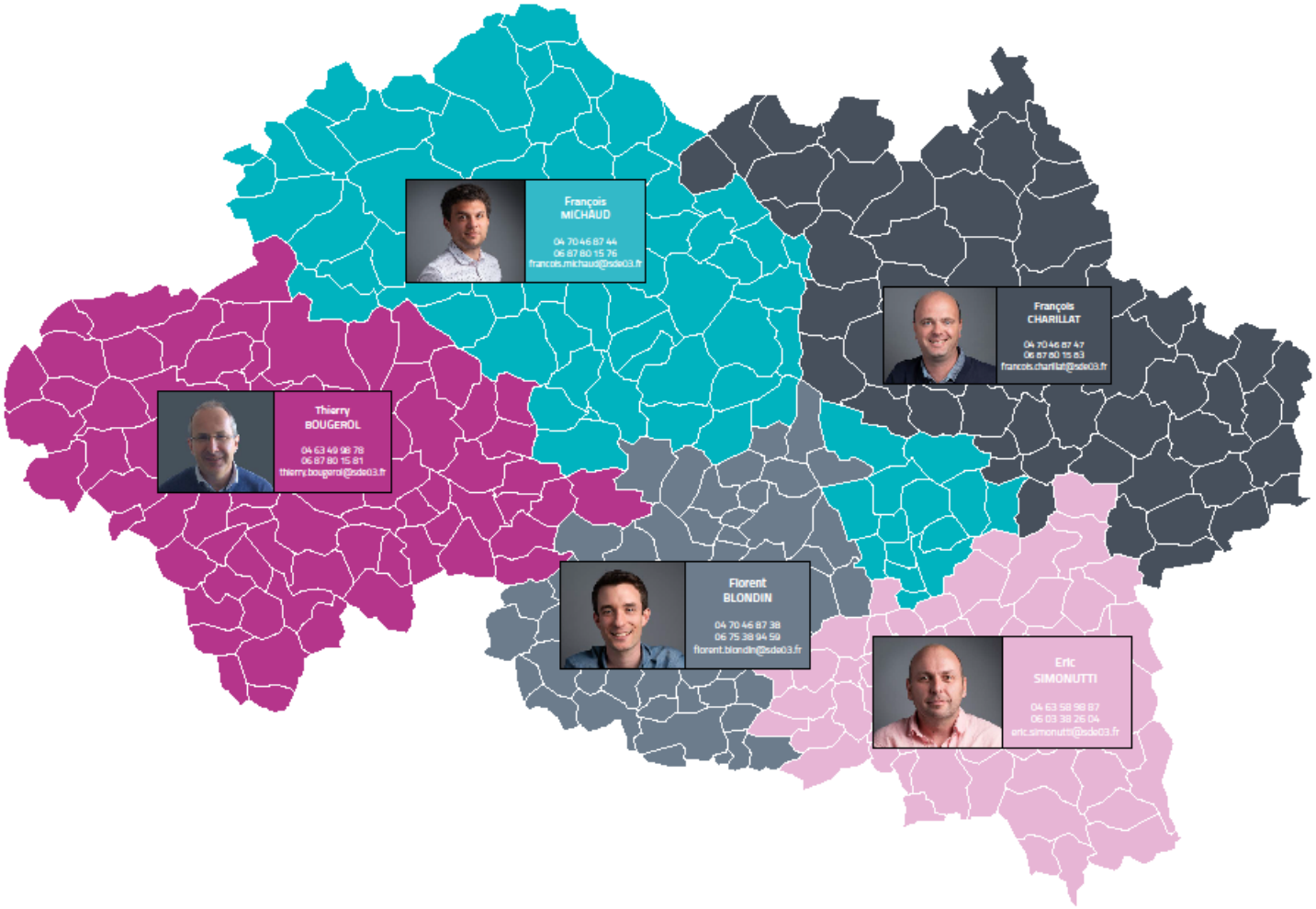



LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

ÉTUDES - MAITRISE DE L'ÉNERGIE

Bilan des consommations et pré-étude énergétique



- Réflexion globale à l'échelle du patrimoine de la commune
- Accompagnements, conseils et études d'aide à la décision (MDE/EnRR/PV) permettant de définir une stratégie de travaux et un schéma directeur immobilier et énergétique permettant de piloter et d'optimiser la gestion du patrimoine bâti communal
- Articulation avec Allier Bourbonnais Territoire (ex ATDA) et les services de l'Etat (Préfecture, DDT03, UDAP…) sur la phase mise en œuvre opérationnelle / travaux.

FINANCEMENT : 0% à la charge de la commune

ÉTUDES - MAITRISE DE L'ÉNERGIE

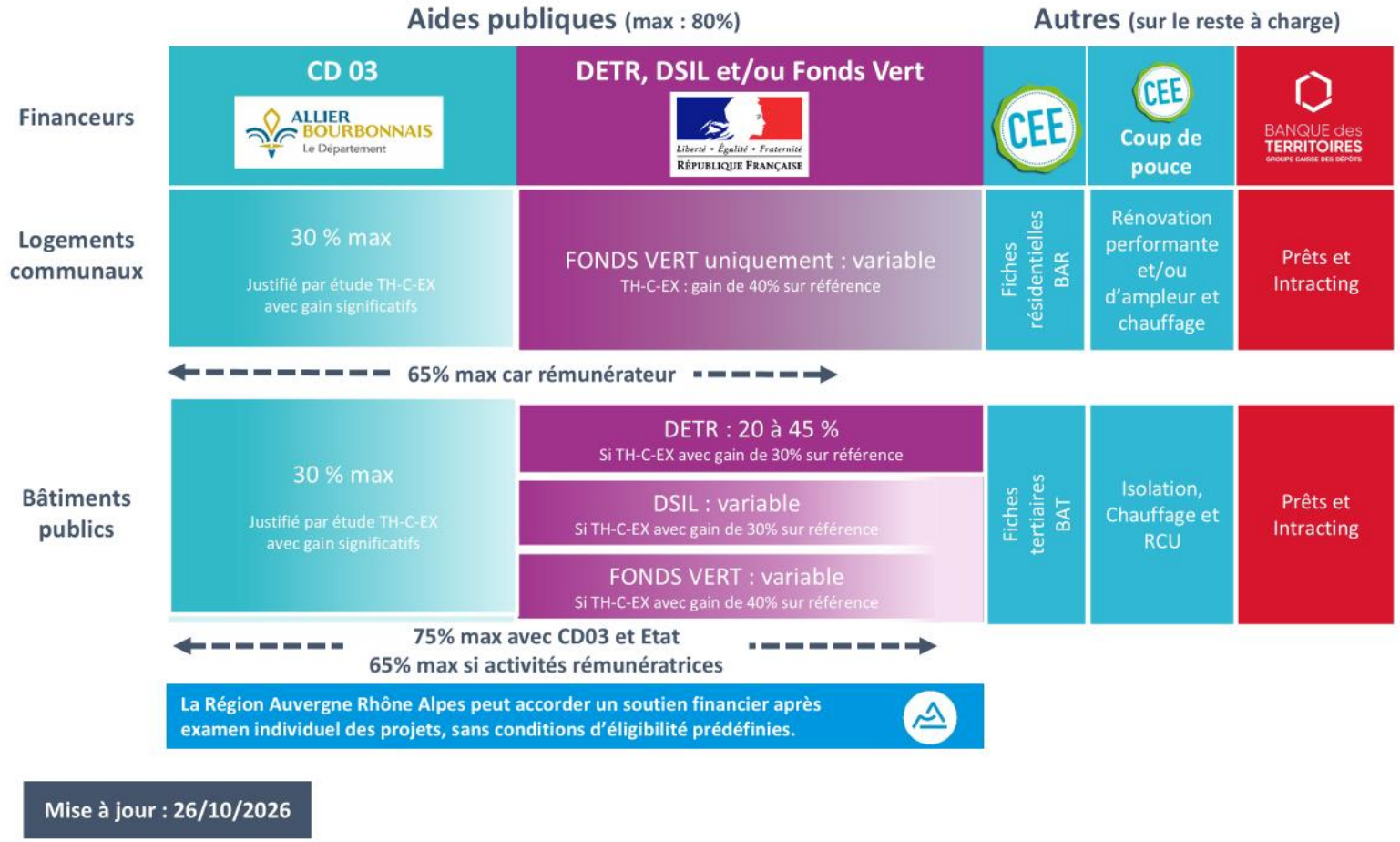

Mise à jour : 26/10/2026

MAITRISE DE L'ÉNERGIE

DISPOSITIF ECO ENERGIE TERTIAIRE OU DECRET TERTIAIRE

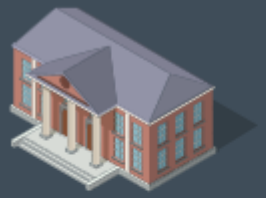

Sites concernés:

Tous les bâtiments tertiaires ou ensemble de bâtiments (unité foncière) de plus de 1000m²

Ex : bureaux, commerces, écoles, ateliers, gymnase, hotellerie, restauration,salles polyvalente, culture : salles des spectacles, musées ...



Objectif de réduction de consommations énergétiques :

40 % en 2030
50 % en 2040
60 % en 2050



Obligation de suivi annuel

Le 30 septembre de chaque année,

DÉCLARER

les consommations énergétiques annuelles via la plateforme OPERAT de l'ADEME.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté Égalité Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

OPERAT
Observatoire de la Performance Energétique de la Rénovation et des Actions du Tertiaire

MAITRISE DE L'ÉNERGIE –
EXEMPLE DE RENDU DE CONSEIL D'ORIENTATION ENERGETIQUE



Les données recueillies et les résultats permettent de calculer deux termes caractérisant les installations PV : le **taux d'autoconsommation (TAC)** et **le taux d'autoproduction (TAP).**

Taux d'autoconsommation (TAc)

$$TAc = \frac{\text{Autoconsommation}}{\text{Production PV}}$$



Production PV (kWh)	Autoconsommation (kWh)	Surplus à revendre (kWh)	TAc
15 952	**9 545**	**6 407**	**59,8%**

L'autoconsommation à 59,6 % signifie que sur **15 952** kWh d'énergie produite par les panneaux photovoltaïques, 59,6 % de l'énergie soit **9 545**kWh seront consommés par les bâtiments au cours de l'année.

6 407 kWh pourront être revendus à EDF OA (ou à un autre fournisseur).

Taux d'autoproduction (TAp)

$$TAp = \frac{\text{Autoconsommation}}{\text{Besoins Electriques}}$$



Besoins électriques (kWh)	Autoproduction (kWh)	Soutirage réseau (kWh)	TAp
38 398	**9 545**	**28 771**	**24,9 %**

Une autoproduction de 24,9 % signifie que l'installation permettra de couvrir **24,9** % des besoins en énergie soit **9 545** kWh sur des besoins totaux de **38 398** kWh.

28 771kWh devront être fournis par le réseau (achetés au fournisseur).

i. **Synthèse 1 : 13.35 kWc - Comparatif théorique ACp et VT au tarif OA** (liste non exhaustive et hors frais annexes)

Sans aides locales	ACp	VT
Puissance de l'installation (Wc)	13,35	
Productivité annuelle (kWh/an)	15 952	
Autoconsommation (kWh/an)	9 545	
Production sur 20 ans avec dégradation	317 529	
Revente moyenne (kWh/an)	6 331	15 876

Montant installation photovoltaïque (€ HT)	17 535	
Forfait complémentaire RVRAT + Solidité à froid	0	
Forfait Consuel + organisme contrôle "post Consuel"	600	
Coût raccordement, contrat accès au réseau etc… (€)	800	
Remplacement de(s) onduleur(s)- 1 fois sur 20 ans (€)	2 553	
Prime autoconsommation (€)	2 537	
Investissement sur 20 ans (€)	**18 951**	**21 488**

Coût annuel de la maintenance (€)	175	
Coût annuel de l'assurance (€)	114	
TURPE (€/an)	86,3	36,5
Contrôle périodique (€/an à partir de la seconde année)	250	
IFER (€/an)	0	
Nettoyage centrale (€/an)	47	
Montant des dépenses annuelles	**660 €**	**610 €**
Montant de l'investissement et des dépenses sur 20 ans (€)	*32 147,81*	*33 688,31*
LCOE : Tarif minimal de revente si ACCe	*0,10*	

En considérant un coût du kwh pour l'année d'étude :	*2024*	*0,25 €*
Coût rachat du kWh (€/kWh)	**0,0761**	**0,1302**
Economie (ACp) ou recette annuelle (VT) (€/an)	**2 208,2**	**1 457,1**
Economie ou recette sur 20 ans (€)	**44 165**	**29 142**

Temps de retour sur investissement (années décimales)	**8,6**	**14,7**

Exemple de calepinage



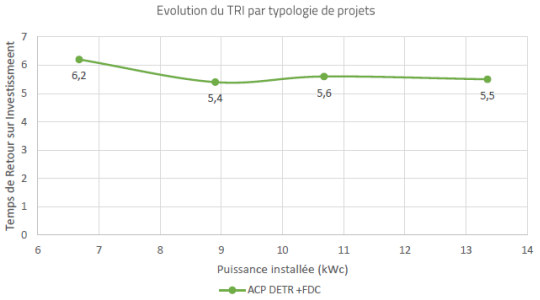

FINANCEMENTS : SDE03 + DETR

LES GÉnÉRATEURS
Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire

PHOTOVOLTAÏQUE - AUTOCONSOMMATION

Nouvelle Energie Bourbonnaise

PMO animée par le SDE03



ADHESION A LA PMO: 0% pour la commune ou l'EPCI
AUCUN FRAIS DE GESTION

VOS CONTACTS



CHAUFFERIES ET RESEAUX DE CHALEUR

CCR 2024-28
8,5 M €
15,5 GWh à produire

19 chaufferies
2 RCU
1 projet de RCU chaleur fatale/ stockage chaleur

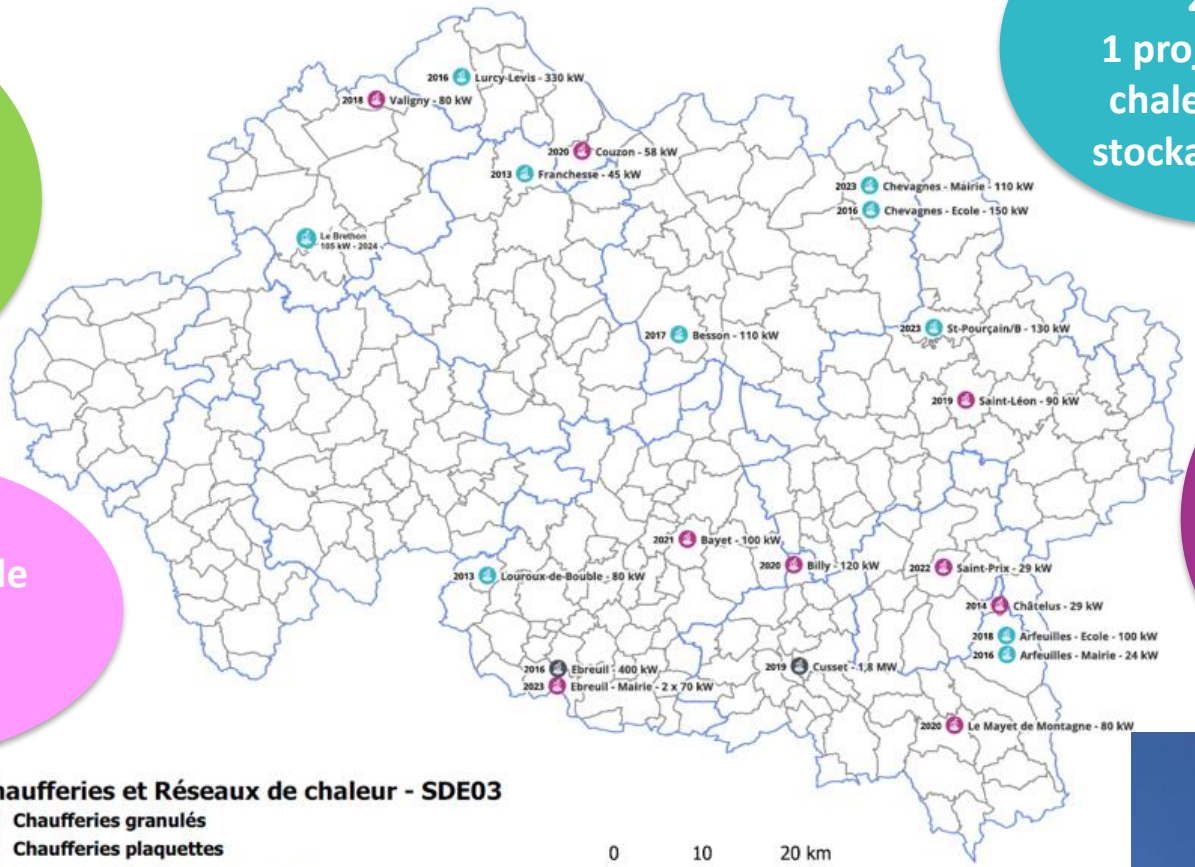

Valorisation ressource locale
+ DE 3 000 T/an (plaquettes & granulés)

Régie: Cotisation travaux ou vente de chaleur







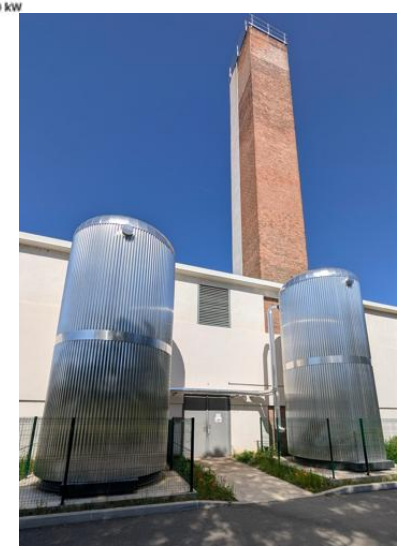

VOS CONTACTS

ENTREPRISE, COLLECTIVITÉ, ASSOCIATION,
ÉTABLISSEMENT PUBLIC



Frédéric ALLEAUME

04.63.50.98.95
06.73.09.29.22
frederic.alleaume@sde03.fr





Marie-Françoise COLLAS

04.70.44.87.69
06.73.09.58.13
marie-francoise.collas@sde03.fr

PASSEZ À LA
CHALEUR RENOUVELABLE

MÉTHANISATION



Production Gaz Vert
2025: 164 GWh
Sur **1 400 GWh**
consommés

2 STATIONS REBOURS NATRAN
Saint-Victor et Yzeure

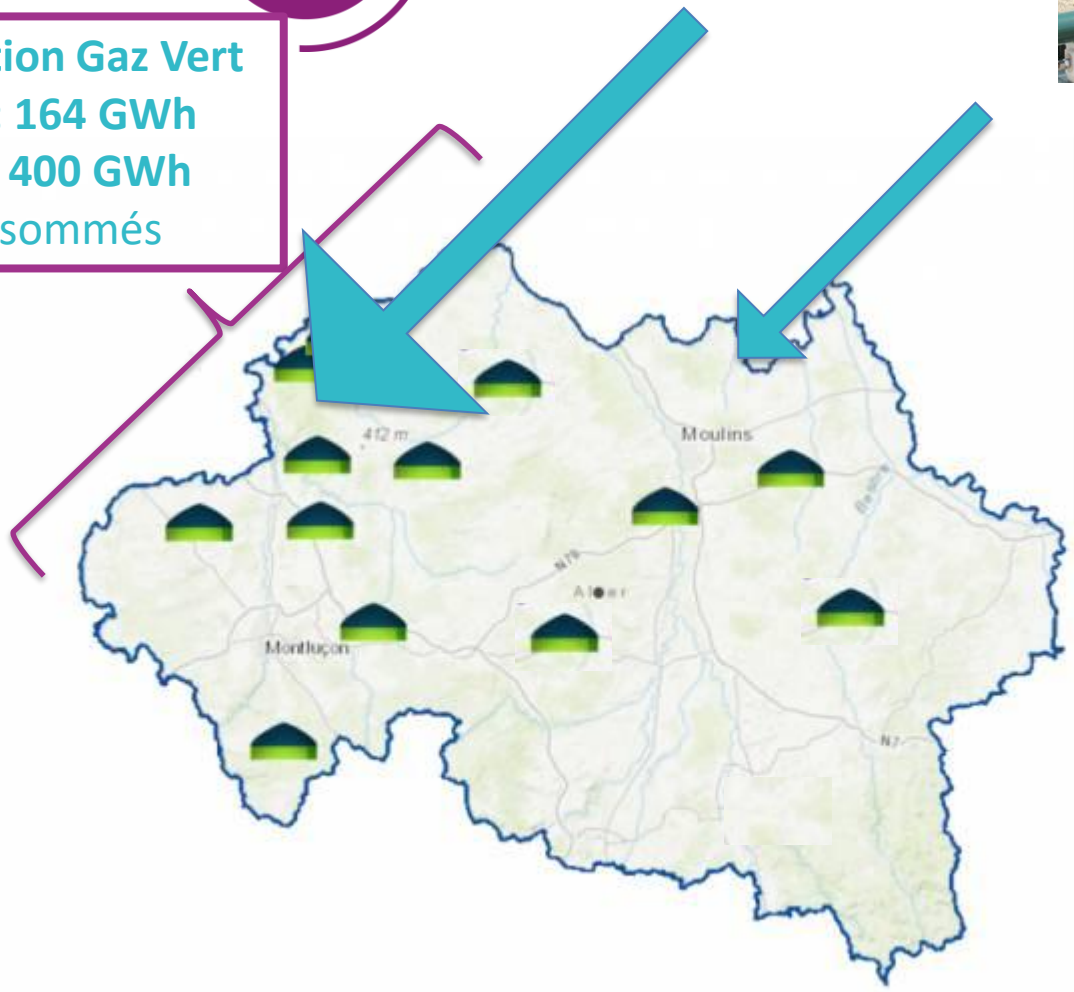



2,1M€ d'avance remboursable SDE 03
accordés aux méthanisations agricoles



PCAET

- Feuille de route, socle du projet de territoire en matière de Transition Ecologique
- PCAET document de planification intercommunale élaboré pour une durée de 6 ans
- Impulsion du SDE 03, du CD03 et l'ensemble des 11 EPCI
- Multi-thématiques: mobilité, économie sociale et solidaire, biodiversité, énergie…

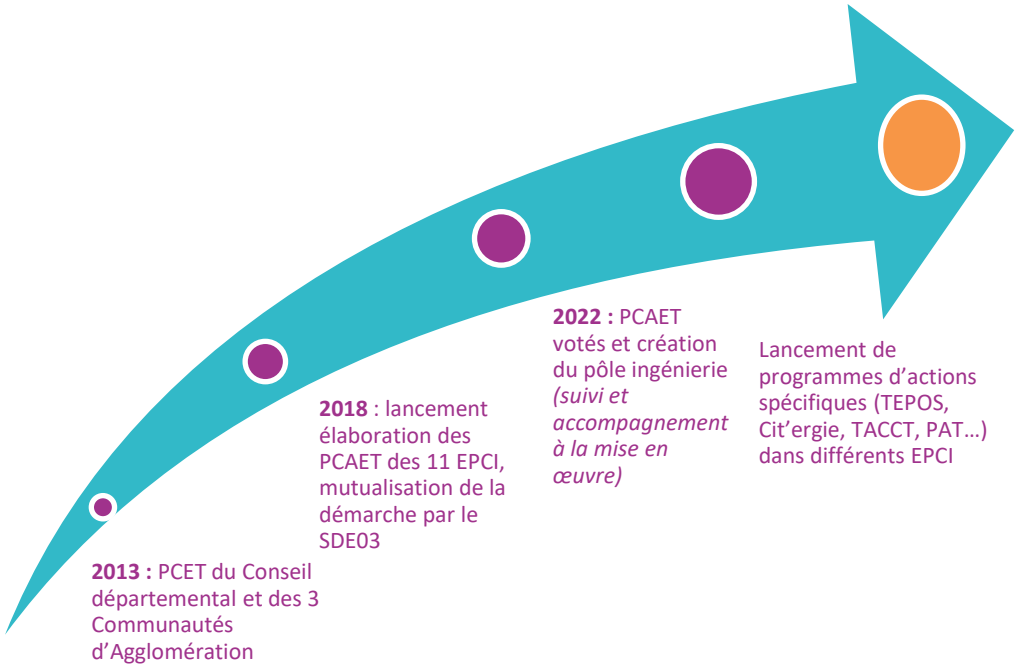

2027: REVISION des PCAET

Poursuite de la démarche mutualisée

	Objectifs pour 2050
Consommation d'énergie	Atteindre 5 818 GWh => **Réduction de 46%** par rapport aux consommations de 2015
Energies renouvelables	Atteindre 5 145 GWh => **Augmentation de 200%** par rapport aux productions ENR de 2015
Emissions de GES	Atteindre 4 859 kt CO2e => **Baisse de 49%** par rapport aux émissions de 2015

Source : Données calculées à partir des rapports stratégiques des 11 PCAET

SENSIBILISER LE JEUNE PUBLIC



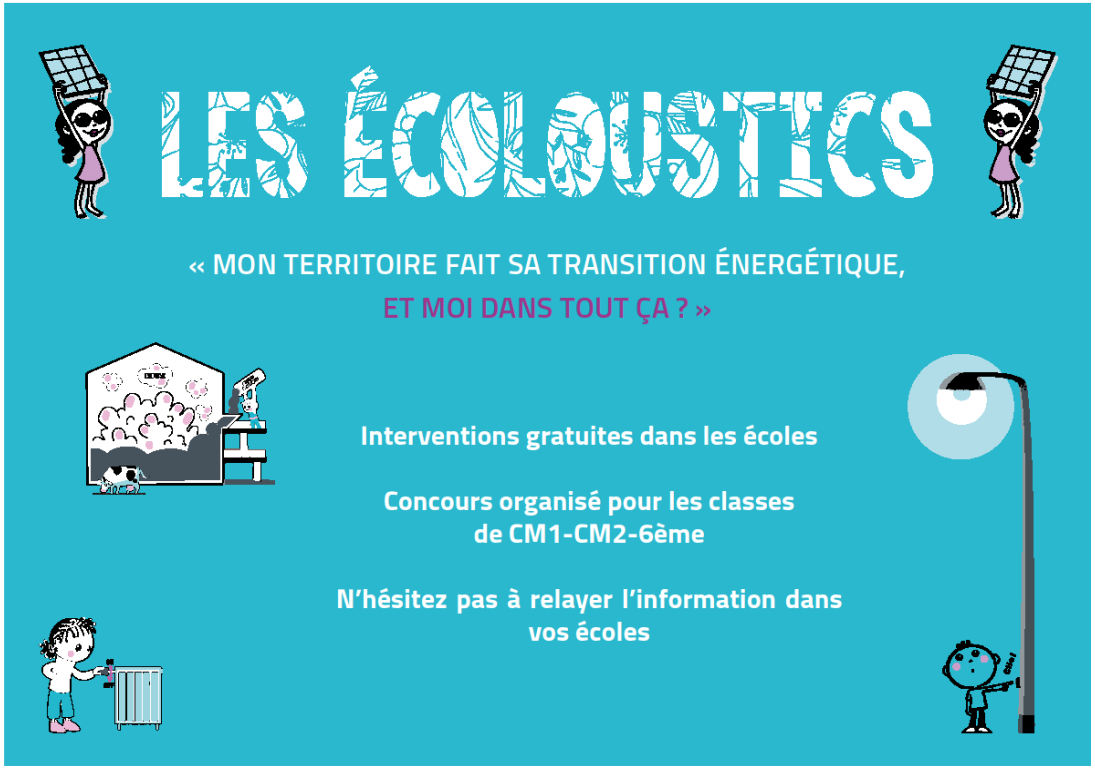

VOS CONTACTS

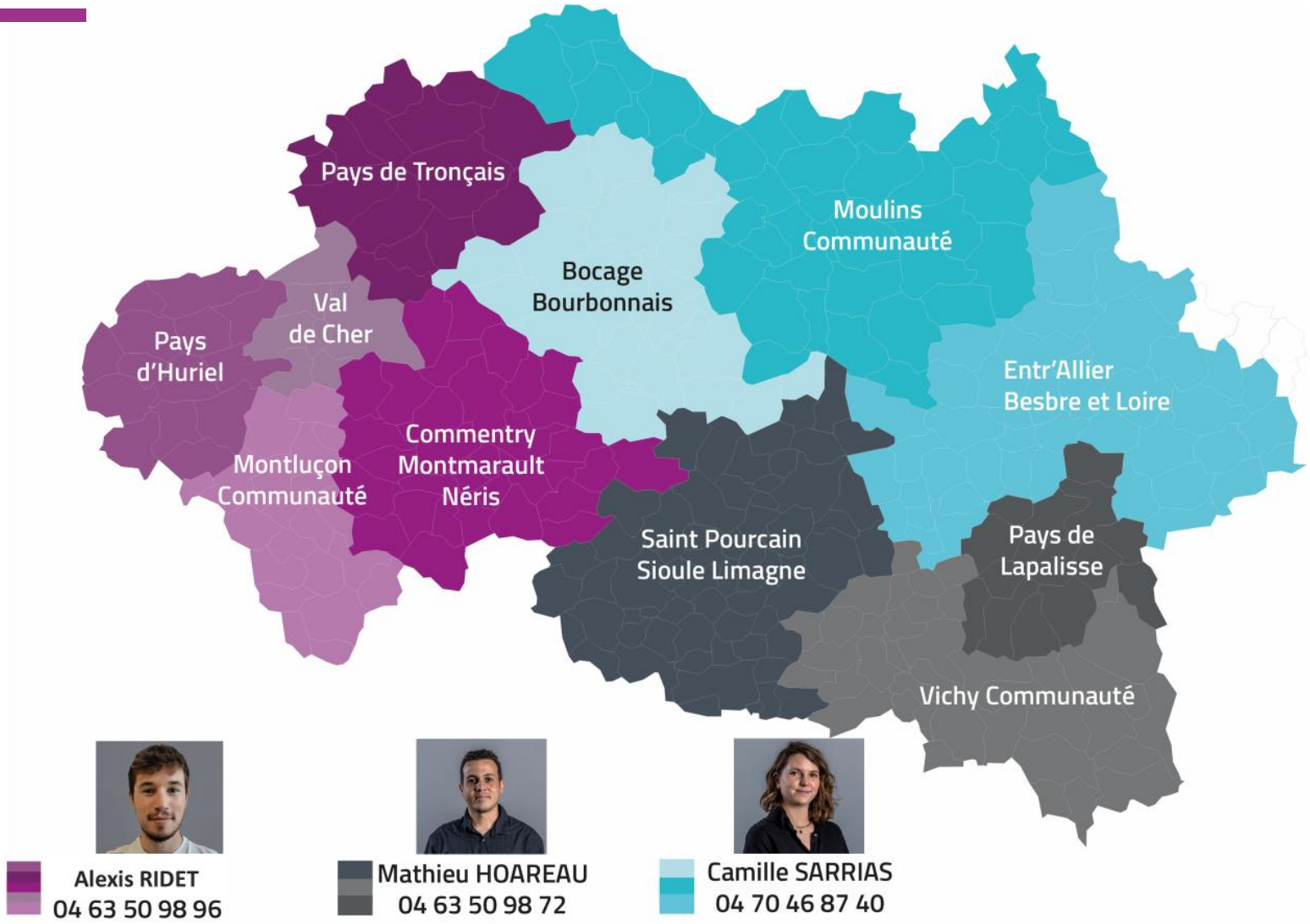



BORNES DE RECHARGE

ÉTAT DES LIEUX

260 BORNES EN ALLIER

83 BORNES GÉRÉES PAR LE SDE 03

Accessibles 24/24h – 7/7

Possibilité de se recharger avec un badge, un smartphone ou une CB



QUEL DEVENIR POUR LE RÉSEAU EBORN DANS L'ALLIER ?

3 hypothèses à étudier :

1. Dépose de l'ensemble des bornes

2. Dépose des bornes les moins rentables et complément par des bornes rapides :Règles de 3 ou 4 bornes déposées pour 1 rapide installée

3. Conservation du réseau dans sa totalité

Question du financement de l'investissement et du fonctionnement des nouvelles bornes


SPRINT
Socle partagé
de ressources informatiques
entre les territoires
Un outil web complet pour gérer,
suivre et anticiper vos données territoriales
Modèle
de documents
Cotisation
syndicales
Projections
des cotisations
travaux
Signalement
panne sur
éclairage public
Suivi
consommations
éclairage public
Recensement
marché achat
énergie
Prévisions budgétaires
achat énergie

SPRINT



MERCI
DE VOTRE ATTENTION